

LE SPECTATEUR

VOL. I NO. 57

HULL, P. Q., MARDI, 17 DECEMBRE 1889

UN AN \$2 ET \$1

LE "SPECTATEUR"

PUBLIÉ PAR N. PAGÉ, IMPRIMEUR

BUREAUX ET ATELIERS
NO. 154, RUE PRINCIPALE,

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'intérêt des populations ouvrières et agricoles du district d'Ottawa.

ABONNEMENT
Hull et Ottawa: Un an..... \$2.00
Six mois..... 1.00
Montréal et Québec: Un an..... 2.00
Six mois..... 1.00
Tous autres endroits: Un an..... 1.00

ANNONCES (mesure non parée)
Première insertion..... 10 cts la ligne
Insertions subséquentes..... 5 cts la ligne
Une fois par semaine..... 8 cts la ligne
Toutes les correspondances doivent être adressées comme suit:

N. PAGE,

LE SPECTATEUR.

P. O. Boîte 421 Hull, Canada

DE TOULON — A — SAINT PETERSBOURG

Suite

7 Novembre.—Le *Magador* et le *Trident* sont venus nous rejoindre pendant la nuit, nous n'attendons plus que la *Tallas* pour prendre la route de l'extrême Orient.

Aucun des marins que j'interroge n'est encore allé voir le Céléste Empire et nul ne peut me renseigner sur les mœurs et coutumes des Chinois, j'en suis donc réduit au peu que je sais et ce n'est pas lourd. Personne non plus ne peut me dire le nombre de mois que durera le voyage, les uns parlent d'un an, dix-huit mois, les autres six mois et même moins.

Il pleut toujours et j'erre comme une âme en peine dans l'entrepont, je me faufile parmi les aspirants en quête de nouvelles, je vais de bord à tribord, de l'avant à l'arrière et la journée me semble aussi longue qu'un jour de jeûne.

9.—Enfin, nous sommes partis. Les côtes de France ont disparu hier dans la brume, le vent est fort, la mer grossit et les lames de la Méditerranée sont atrocement courtes. Tous mes hommes sont malades, le pont, l'entrepont, les batteries, partout où se trouve un terrien, comme disent les matelots, est une sentine. Je suis presque le seul qui ne ressent pas le mal de mer, aussi malgré le mauvais temps, le roulis et le tangage, j'arpente le pont, scrutant l'horizon pour découvrir une voile.

Les navires qui nous accompagnaient au départ se sont bientôt séparés de la *Victorieuse* et voguent chacun de leur côté, l'un devant les autres derrière, selon leur degré de vitesse.

Combien différente est ma navigation d'aujourd'hui avec mes autres traversées! Je n'avais connu de la Méditerranée que ses flots azurés et son calme, aujourd'hui elle est terne, grise, tourmentée, ses vagues courtes lèchent les flancs de notre bâtiment et à certains moments balaient de leurs ondes noires ou blanches d'écume, le pont du navire pour s'écouler en cascades ruisselantes.

12.—Le beau temps est revenu, le ciel est d'un beau bleu et sur notre gauche nous distinguons les rives de l'Afrique, ou plutôt les sommets dentelés de l'Atlas. On me dit que nous approchons des Colonnes d'Hercule, c'est-à-dire du détroit de Gibraltar. C'est le premier val accompli par les Anglais en Europe, mais nous ne nous en étions point, sur la route que nous allons suivre nous en trouvons beaucoup d'autres, gages donnés de la bonne foi d'Albion.

Ah! elle connaît le proverbe: *Qui est bon à prendre est bon à garder*, la puissante et loyale Anglterre! d'ailleurs ce ne sont pas les scrupules qui l'étouffent.

Elle met en pratique ce conseil d'un anglais à son fils:

Mon enfant, fait ta fortune honnêtement si tu peux, mais... fais ta fortune.

Pendant que je me livre à ces réflexions plus ou moins philosophiques, nous sommes entrés dans le détroit et grâce à notre vapeur nous refoulons le courant venant de l'Atlantique. Les îles Chalfurines sont doublées et de tout ce que nous en voyons, ce sont de rochers noirs lésés par le flot.

Demain nous serons dans l'Atlantique.

15.—La vie du bord est enfin organisée pour chacun de nous.

Les sous-officiers comptables ont une heure et demie d'école dans la batterie. Cette école est sous la direction d'un lieutenant. C'est le lieutenant Ziégler, un Alsacien, qui nous enseigne le peu que nous voulons apprendre.

Les autres sous-officiers et les caporaux ont des récitations et des instructions sur le maniement des armes, le service en campagne et tout ce qui regarde le métier des armes.

Il y a sur le pont, dans l'entrepont, les batteries, les carrés, exercices d'armes pour les soldats sous le commandement des caporaux et sous-officiers d'instruction et sous la haute surveillance des officiers de semaine, le matin de 7 heures à 9 heures.

A onze heures appel en grande tenue et défilé de la garde montante.

De midi à une heure, services d'escrime, de boxe, de danse, de chausson, de bâton, bref, tous les exercices pouvant assouplir les membres et maintenir le corps en santé.

A deux heures, instructions dans les chambres sur la manière de tenir et d'entretenir les armes.

Après le repas du soir, les hommes jouent soit aux cartes, soit au loto ou aux dames, aussi le temps qui paraît si long quand on ne fait rien, s'écoule rapidement pour tout le monde.

16.—Nous passons au travers des Açores et l'on me dit qu'après les avoir dépassées, nous verrons d'un quart entier pour descendre droit au Sud, car jusqu'alors nous naviguons dans la franche direction de l'Est.

Jusqu'alors notre navigation a été bonne et à part les mauvais temps éprouvés dans la Méditerranée nous ne pouvons accuser Neptune comme eussent dit les païens: Amphitrite nous berce mollement et les dauphins se jouent autour de nous, faisant des bonds sur les vagues et se poursuivant comme de jeunes chiens en liesse.

Comme mon journal n'est pas un journal de bord, c'est à dire l'enregistrement de notre vitesse et la nomenclature des déviations du compas, je ne veux y marquer que les choses principales ou qui méritent attention.

Tout le monde est rétabli, les jeux, les exercices ou les instructions théoriques ou pratiques se poursuivent dans leur uniformité un peu ennuyeuse.

Le spectacle de l'entre ciel et l'eau devient monotone au possible et pour me distraire je n'ai que la ressource de mes pensées et de mes rêveries.

Quelquefois mon esprit se tourne vers ma famille, la pensée de ma mère attriste ou réjouit mon âme selon que je suis à nouveau près d'elle ou que je pense à mon éloignement s'accroissant de jour en jour.

Ah! c'est que malgré tout, je l'aime à l'adoration cette mère chérie! Il y a bientôt vingt-cinq ans que tout jeune encore, je me suis enfui loin de ses caresses, loin de ses tendres soins et que je parcouru le monde entier et cependant ce souvenir m'est doux au cœur, c'est pour elle que je suis heureux d'obtenir des grades et des récompenses c'est la pensée de la rendre heureuse et fière, qui fait que je combats avec courage.

Ah! avec quelle joie je lui ai annoncé les divers degrés de mon avancement, et si je pars aujourd'hui, c'est dans l'espoir d'atteindre l'épaulette d'or avant l'expiration de mon engagement de sept années.

Combien fière elle a été, lorsque rentré d'Italie, j'allai passer 48 heures près d'elle! Combien heureuse elle fut de me présenter à ses amis et connaissances! A ceux ou celles qui ne me reconnaissaient pas, elle, la pauvre et bonne mère, s'empressait de dire "c'est mon fils" avec un sourire d'orgueilleuse tendresse.

Ad. MASSON

(A continuer)

REPRODUCTION AGRICULTURE

ELEVAGE DES COCHONS

Du choix de la truie.—Il faut apporter, dans le choix des truies portières, le même soin que dans celui du reproducteur: toutes les qualités que nous avons recherchées dans ce dernier, doivent se trouver dans la truie; elle doit avoir en outre les flancs très développés et le ventre volumineux: ce sont des indices de fécondité.

C'est surtout pour la truie qu'il convient de rechercher la plus grande taille possible, et l'on doit vérifier avec soin le nombre des mamelles; celles qui en ont le plus grand nombre sont celles que l'on doit préférer.

La truie a généralement de 6 à 12 petits; ce nombre s'est élevé jusqu'à 15 même; mais une telle fécondité est loin d'être très avantageuse, car la plupart des petits périssent habituellement tant par l'impossibilité où est la mère d'en nourrir un aussi grand nombre, que parce qu'une telle multiplication d'individus les rend nécessairement faibles.

Chaque petit adopte, dès sa naissance, une mamelle, ne la quitte plus et la défend contre tout envahisseur.

Des faits qui précèdent, il ressort; que la truie ne peut nourrir qu'un nombre de petits proportionné à ce nombre de mamelles, bien que souvent elle donne naissance à un plus grand nombre; que les portées les plus avantageuses sont celles qui donneront autant de petits que la mère a de mamelles, et que, naturellement, les mères que l'on devra préférer sont celles qui auront le plus grand nombre de mamelles.

Lorsqu'on aura un excédant de petits, on pourra essayer de les nourrir à la main avec du lait de vache; mais l'on réussira, croyons-nous, rarement.

On ne doit pas faire saillir une jeune bête avant qu'elle ait dix mois. Plus tôt, on nuit à la croissance de la mère, et dans ce cas la portée est plus faible et peu nombreuse. La plupart des auteurs qui ont écrit sur le porc recommandent d'attendre que les jeunes bêtes, mâle ou femelle, aient un an avant de le livrer à la reproduction.

La truie porte 110 à 120 jours. L'époque où les petits doivent arriver n'est point indifférente; il faut tenir compte à cet égard des exigences de la vente et de la saison qui convient le mieux aux jeunes. Il sera toujours avantageux d'avoir les premières portées de fort bonne heure au printemps, parce qu'un grand nombre de nos cultivateurs, surtout ceux qui possèdent des cochons de races berkshire et Essex, ne veulent pas hiverner un porc et le tuent à l'âge de huit à dix mois aux environs de Noël; d'un autre côté, comme les porcelets de naissance craignent beaucoup le froid il faut attendre que la saison rigoureuse soit passée.

La truie pleine doit de toute nécessité être isolée et avoir une loge à part, surtout au dernier mois. Il faut la nourrir copieusement et autant que possible, lorsqu'elle approche de son terme avec des aliments nourrissants, sous un petit volume, tels que farine, racines cuites délayées dans des lavures de cuisine, ou dans du petit lait. Ce sont également les aliments qui lui conviennent le mieux pendant qu'elle est nourrice; mieux elle sera nourrie pendant cette époque, plus les petits prospéreront et deviendront beaux.

Il faut surveiller le moment où la truie doit mettre bas; si elle est en liberté, elle ramasse alors, dans sa cour, avec sa gueule, de la paille qu'elle accumule dans un coin de sa loge. On doit lui mettre de la litière fraîche, mais en moyenne quantité, courte et brisée, afin qu'elle puisse voir ses petits et qu'ils soient moins exposés à être écrasés ou étouffés.

(A continuer)

REVUE HEBDOMADAIRE

Les Marchés de Hull et d'Ottawa

Nos lecteurs trouveront une foule de renseignements exacts en suivant notre rapport des marchés que nous faisons dans le but de donner les meilleurs notions.

MARCHE DE DETAIL

FOIN
Foin No 1 la tonne... \$11 00 à 14 00
Foin No 2 " " " 9 00 à 11 00
Foin pressé " " " 11 00 à 12 00

PEAUX
Peaux vertes No 1..... 5 00 à 6 00
" " No 2..... 0 00 à 5 00
" " No 3..... 0 00 à 3 00
Suif fondu la livre..... 05 à 54

VIANDES
Bœuf par 100 lbs..... 3 50 à 5 00
Bœuf, par livre..... 0 10 à 0 12
Mouton par livre..... 0 10 à 0 12
Veau " " " 0 10 à 0 12
Porc par 100 livres..... 7 25 à 7 25
Porc à la livre..... 0 11 à 0 13
Jambon..... 0 14 à 0 15
Lard fumé..... 0 12 à 0 15
Saucisse..... 0 10 à 0 12
Saindoux..... 0 12 à 0 14

PRODUITS DE LA FERME
Beurre en tinette par lb 0 18 à 0 20
Beurre en moule " " 0 20 à 0 25
Beurre frais crémé..... 0 20 à 0 22
Œufs frais par douz..... 0 23 à 0 25
Œufs en caisse..... 0 15 à 0 18
Fromage..... 0 09 à 0 11
Miel en gâteaux par lbs. 0 15 à 0 20
" coulé " " " 0 12 à 0 15

GRAIN
Blé Manitoba No 1..... 0 95 à 0 96
" " No 2..... 0 93 à 0 95
Fèves, par minot..... 1 60 à 2 00
Pois " " " 0 68 à 0 70
Avoine " " " 0 30 à 0 32
Seigle " " " 0 60 à 0 70
Orge " " " 0 40 à 0 50

FARINE
Patente..... 5 00 à 5 15
Américaine..... 5 30 à 6 00
Straight Roller..... 4 70 à 4 80
Extra..... 4 40 à 4 50
Superfine..... 3 45 à 3 50
Forte de boulangerie..... 4 75 à 4 90
" américaine..... 4 65 à 4 90

EN SACS
Par 196 lbs..... 4 75 à 4 90
Farine d'avoine..... 4 40 à 4 50
Farine d'avoine granulée..... 4 50 à 4 70

VOAILLES ET GIBIERS
Oies, la pièce..... 0 50 à 0 60
Poules, le couple..... 0 40 à 0 50
Canard, le couple..... 0 65 à 0 75
Pigeons, la douz..... 3 00 à 3 75
Dindes par couple..... 1 50 à 3 00
Poulets par couple..... 0 40 à 0 50
Canards noirs..... 0 70 à 0 80
Pardoux, la paire..... 0 40 à 0 50
Lièvres, la paire..... 0 35 à 0 40
Bécasses, la paire..... 1 00 à 1 25

LEGUMES
Pommes de terre, le sac..... 0 45 à 0 55
Choux, la douzaine..... 0 55 à 0 75
Oignons, le baril..... 2 00 à 2 50
" le panier..... 0 25 à 0 30
Navets, la poche..... 0 40 à 0 50
Carottes, panier..... 0 25 à 0 30
Panais, le paquet..... 0 15 à 0 25
Persil, le panier..... 0 20 à 0 25
Chicorée, la douz..... 0 40 à 0 50
Choux-fleurs, la pièce..... 0 4 à 0 06
Céleri, la douz..... 0 30 à 0 40
Ail, la tresse..... 0 12 à 0 15

HUITRES
Malpèques, baril..... 4 50 à 5 00
Caraquet " " " 3 00 à 3 50
Bouctouche " " " 4 00 à 5 00
St Simon..... 4 25 à 4 75

DIVERS
Tabac en feuille la livre..... 0 10 à 0 15
Sucre d'érable..... 0 08 à 0 10

POISSONS
Morue..... 0 02 à 0 03
Harengs frais la douz..... 0 18 à 0 20
Harengs salé " " " 0 18 à 0 20

Pour le bien de la jeunesse

M. J. H. Filteau, tailleur chez M. H. F. Bédard, désire faire savoir à la jeunesse de Hull que, dans ses heures de loisir, il pourra donner à sa demeure au No 65 rue du Pont, des leçons de taillage qui, dans un court espace de temps, pourront faire apprendre un métier, lequel est aujourd'hui placé sur l'un des premiers degrés de l'échelle sociale. Que les jeunes gens sans métier et même les moins aptes à briller dans le monde viennent voir M. Filteau, et tous seront certains d'être satisfaits.

AVIS

Est par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine Session du Parlement du Canada pour la passation d'un Acte d'Incorporation d'une Compagnie ayant pour but de Construire, de Maintenir et d'Ouvrir à la circulation du Public, un pont sur la rivière Ottawa d'un point de la cité d'Ottawa entre le carré Metcalfe et le quai du bateau Passeur au pied de la rue St Patrick à un point quelconque dans la cité de Hull. Tel pont sera ouvert à toute compagnie de chemin de fer et aux véhicules; au trafic des piétons et des passagers. La dite compagnie devra avoir le droit de s'amalgamer avec n'importe quelle compagnie ou compagnies de chemin de fer et corporation pour l'usage du pont.

A. FERGUSON,

Solliciteur des Demandeurs

Avis de Faillite

Dans l'affaire de
JAS. FUMERTON et J. G. BRYSON
INSOLVABLES,
Fort Coulonge, Québec.

Les soussignés vendront par ENCAN PUBLIC au

RUSSELL HOUSE, OTTAWA.

Vendredi, 20 Décembre 1889

A 11 HRS. A. M., l'actif suivant: Limite de coupe de bois No. 527 connue sous le nom de Limite Laframboise près de St-Henri, Qué.

Pour être vendu à la charge de l'acquéreur de payer la réclamation du gouvernement pour droits s'élevant à \$533.00.

Pour autres informations s'adresser à

KENT ET TURCOTTE,

7 Place d'Armes, Montréal.

I. B. TACKABERY,

Encanteur.

15,000

PRESENTS

De toutes sortes pour les fêtes de

NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Sont maintenant exhibés

—A LA—

Librairie Ste. Anne

NO. 106 Rue Main, Hull

Cartes de luxe une specialite.

Hâtez-vous de venir faire votre choix les premiers arrivés seront les premiers servis.

Dlle. ELEONORE SEGUN,

Propriétaire

Librairie Lapiere

COIN DES RUES MAIN ET DUKE

Toujours en main tout ce qu'on peut désirer en livres, papeterie et objets de bureau.

Spécialités: Encadrement, Tapiserie, Rideaux à ressort. Travaux faits rapidement.

Dépôt des Journaux de

Québec, Montréal et Ottawa.

Une Visite est Sollicitée.

9 Cords in 10 Hours

Runs Easy NO BACKACHE

BY ONE MAN. Write for descriptive catalogue containing testimonials from hundreds of people who have saved from 4 to 9 cords daily. \$5,000 now successfully used. Agency can be had where there is a vacancy. A NEW INVENTION for filing saws sent free with each machine; by the use of this tool everybody can file their own saws now and do it better than the greatest expert man without it. Adapted to all grades of saws. Every one who owns a saw should have one. Be sure to get the genuine. Ask your dealer or write FOLDING SAWING MACHINE CO., 208 to 211 S. Canal St., Chicago, Ill.

Demande d'incorporation.

PROVINCE DE QUÉBEC }
DISTRICT D'OTTAWA. }

AVIS est par le présent donné par la corporation du village de Buckingham, qu'elle s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session, pour un acte d'Incorporation qui érigera le dit village en une Ville laquelle comprendra l'étendu du territoire suivant, à savoir:

Les Lots, numéro (9), Dix (10), Onze (11), et la moitié Est du lot No. Douze (12) dans le Quatrième Rang, et la moitié Sud du Lot numéro Dix (10), dans le Cinquième Rang, et toute cette partie de la moitié Sud du Lot numéro Onze (11) dans le dit Cinquième Rang, situé sur le côté Sud de la Rivière La Lièvre, tous dans le Township de Buckingham, dans la dite Province.

Village de Buckingham } M. H. PALMER,
ham, 5 Dec. 1889. } Sec. Trésorier

AVIS

AVIS PUBLIC est donné par le parlement du Canada, à sa prochaine session afin d'obtenir un acte constituant en corporation une compagnie avec dessin de construire et mettre en œuvre une ligne de chemin de fer qui partira de la ville d'Ottawa ou d'un point sur le "St. Lawrence and Ottawa Railway," ou le "Canada Atlantic Railway," qui passera à travers ou proche des villages de Metcalfe, Vernon, Ormond, West Winchester, Winchester Springs, North Williamsburg et Morrisburg, à un point sur la rivière St Laurent dans ou près du dit village de Morrisburg sous le nom de "Ottawa, Morrisburg and New-York Railway Company," avec le pouvoir de construire un pont qui traversera la dite rivière, à un point dans le dit chemin de fer que pour le but de commerce et pour les voitures ordinaires, avec le pouvoir de prélever des péages sur le dit pont pour le passage des voitures et personnes, aux taux ne surpassant pas ce qui suit:

Personnes à pieds, chaque passage, deux cents; cavalier avec cheval ou mulet, chaque passage, cinq cents; animaux libres, chacun, excepté moutons, cochons, poulains suivant la jument, cinq cents; chaque passage; moutons et cochons, chacun, chaque passage, deux cents; chaque voiture, wagon, d'été et d'hiver, ou autre véhicule tiré par deux ou un animal, chaque passage, quinze cents—ces taux comprenant inclusivement les charges bona fide de chaque véhicule.

La hauteur des arches, traversant le canal et la rivière St Laurent, ne sera pas moins de soixante pieds au-dessus de haute marée. L'intervalle entre l'abaissement ou môle à travers le canal principal de la rivière St Laurent sera de toute la largeur du dit canal, ou pas moins de trois cents cinquante pieds, les intervalles entre les abaissements ou môles de chaque côté du canal ne sera pas moins de deux cents pieds. La hauteur des arches du pont traversant la rivière Ottawa ne sera pas moins de trente pieds au-dessus de haute marée, et l'intervalle entre les abaissements ou môles ne sera pas moins de deux cents pieds, où les arches du dit pont d'être de telle hauteur au-dessus de haute marée, les intervalles entre les abaissements ou môles et les péages prélevés, devront être de tel sorte qu'il reçoive l'approbation de son Excellence le Gouverneur-Général en conseil avec le pouvoir de s'amalgamer avec, et d'obtenir pouvoir sur aucune ligne de chemin de fer et ponts, ou dedans ou par dehors la puissance du Canada, et avec le pouvoir aussi de construire et rouler des "tramsways," bacs bateaux à vapeur, vaisseaux et barges, en union avec le dit chemin de fer et ponts.

J. P. WHITNEY,
Solliciteur des requérants.
Daté à Morrisburg,
29 Novembre 1889.

A VENDRE

Une Terre de 120 acres (partie en culture) située sur le chemin qui conduit à la mine de fer de Haycock, à Ironside, et un bon hotel, situé dans le village de Ironside, Conditions spéciales.

S'adresser à

Madame G. NADON,

Ironside

Bryson Graham ET CIE.,

**CHAUSSURES
PARDESSUS
HARDES FAITES
ETOFFES & ROBES
Etoffes & Manteaux
COUVERTES
et LAINAGES
CETTE SEMAINE
CHEZ**

**Bryson, Graham & Cie.,
146, 148, 150, 152 et 154 Rue
Sparks, Ottawa.**

Employez seulement le fil Clapperton,
le meilleur, chez Bryson, Graham & Cie

**"LE SPECTATEUR"
MARDI, 17 DECEMBRE 1889.**

Le Chef-lieu à Hull

L'Aylmer Times de la semaine dernière, contient des renseignements très importants pour ceux qui veulent travailler efficacement contre la construction du Palais de Justice et de la prison à Hull. On amène les raisons les plus futiles pour combattre l'établissement du chef-lieu dans notre ville. Les arguments en la faveur d'une mauvaise cause ne peuvent valoir mieux que la cause elle-même. Aussi ferons-nous justice des arguties lancées contre la ville de Hull. On semble s'appuyer avec tenacité sur le fait que le gouvernement local a déjà imposé certaines conditions pour transporter le chef-lieu d'Aylmer à Hull; et que cette dernière ville ne remplit pas toutes les obligations qu'elle aurait pu s'engager à remplir.

Pour cette objection, il faudrait d'abord remarquer que les circonstances sont bien changées depuis qu'on nous avait demandé de bâtir à nos frais la prison et le Palais de Justice. Nous nous prévalons aujourd'hui d'une promesse qui nous a été faite en demandant de l'aide au gouvernement dans notre projet. Et d'ailleurs, nous ne faisons que répéter ce qui se fait partout, lorsque nous voulons avoir un octroi du gouvernement local. Chaque fois qu'un Palais de Justice a été construit pour un district, des secours d'argent ont été envoyés par le gouvernement; et nous sommes appuyés par des précédents pour notre justification. Si nous devions être jugés au pont de vue de l'Aylmer Times, nous serions bien vite privés des secours pécuniaires qui nous ont été promis, car lorsqu'il faut mettre dans un des plateaux de la justice, l'esprit étroit des préjugés, les bonnes causes sont toujours trouvées trop légères. L'Aylmer Times connaît bien la formule: "Chacun prêche pour sa paroisse."

Dans cet article du journal d'Aylmer, nous regrettons de voir que faute d'arguments sérieux, l'auteur dit: "Une question de principe" ait eu devoir jeter l'insulte à la ville de Hull.

La ville de Hull n'est pas et n'a jamais été une place insalubre et

pestilentielle; il faut toute la mauvaise foi et l'impudence de l'Aylmer Times, pour porter une accusation aussi grossière. Nous ne voulons pas appuyer sur ces motifs qui sont au moins inexplicables et ne peuvent être pris au sérieux.

Est-ce parce que Hull a été deux fois ravagée par le feu, qu'elle ne doit pas avoir le Palais de Justice et la prison? On semble croire cela. Nous savons que si un de ces feux fut passé à Aylmer, il n'y aurait plus de village de ce nom; mais ces terribles incendies, n'ont servi qu'à montrer le courage et l'esprit d'entreprise de l'énergique population de Hull qui a reconstruit les endroits plus beaux et plus riches. Nous n'avions pas dans le temps, le système perfectionné d'aqueduc qui nous protège aujourd'hui, et qui était une des conditions imposées pour placer le chef-lieu à Hull; mais nous ne sommes plus aujourd'hui menacés de semblables conflagrations.

Nous sommes surpris de voir que l'Aylmer Times veuille insinuer que les huit neuvième de la population du comté, s'oppose à la translation du chef-lieu d'Aylmer à Hull. Il ne faut pas se baser sur la résolution du conseil de Comté ni celle du grand juré, dont la bonne foi a été surprise. Mais lorsque M. Rochon le député local du comté d'Ottawa est allé en délégation auprès du gouvernement de M. Mercier, il a parlé comme mandataire de tout le comté; et l'Aylmer Times a certainement interverti les rôles en disant que le neuvième seulement de la population demandait la construction du Palais de Justice et de la prison à Hull. Sauf le village d'Aylmer, toutes les autres places importantes du Comté verront d'un bon œil ces édifices à Hull.

Les arguments invoqués sont les mêmes à peu près paraît-il, qu'un ministre de M. Mercier a fait valoir; mais la délégation partie de Hull à cet effet, les a assez bien renversés pour obtenir une promesse de \$26000. Malgré donc ce qu'on peut dire, l'organe soudoyé d'Aylmer, ces promesses faites seront remplies et nous aurons en dépit de l'Aylmer Times le Palais de Justice et la prison à Hull.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

Au mois de Mai dernier un employé de la douane de Québec, me fit payer \$185 pour le prix d'une carte postale qu'il m'écrivit. Le ministre des douanes auquel je fis part de cet acte immoral me répondit n'être pas responsable de la moralité de ses employés, du moins ce fut le sens clair et net de sa missive. Aujourd'hui, un autre cas que je laisse à chacun le soin de stigmatiser, vient de se produire. Le 26 Novembre dernier, j'adressai une somme de \$2.25 à un de mes correspondants à Québec. Ce fut à la poste, sur la tablette même du guichet du Post-Office de Hull que j'introduisis les \$2.25 dans ma lettre; sous les yeux de divers témoins que je mis ma lettre dans la letter-box.

Cette lettre n'est pas parvenue à son adresse. Les employés des postes du gouvernement Canadien sont-ils logés à la même enseigne que les employés des douanes? Le ministre qui les nomme et les paie ne peut-il non plus répondre de leur moralité?

Les employés d'un gouvernement, et ce devrait être de rigueur, doivent être avant tout d'honnêtes gens puisque l'on est forcé d'avoir à faire à eux. Or, avec le système de ce pays où les ministres font comme Ponce-Pilate se lavant les mains des méfaits de leurs subordonnés, on doit donc se laisser voler et guigners sans rien dire?

C'est raide mais peu récréatif.
AD. MASSON.
Professeur au Collège de Hull.

L'AFFAIRE WISSELL

Nous donnons ci-après l'interrogatoire qu'a fait subir le recorder Champagne, samedi matin, aux témoins, au prisonnier et à la victime, dans l'examen préliminaire sur la grave question de l'attentat Wissell.

La cour était remplie de monde avide de voir la figure du prisonnier lequel était très calme et semblait même ignorer la grandeur de sa faute. M. Larose comparut à la barre avec un bras en écharpe. Sa faiblesse était grande. Il avait le visage très pâle et on remarquait à plusieurs endroits des chairs calcinées par la poudre en ignition qui l'avait atteint aux yeux et sur les joues quand le fusil a été déchargé.

Le Recorder fit la lecture de l'accusation en ces termes, pendant que le prisonnier se tenait debout: La Reine vs Wissell accusé d'avoir déchargé une arme à feu sur la personne de Elie Larose, avec intention de meurtre.

Ici la Cour accorde au blessé la permission de s'asseoir pour répondre aux questions qui vont lui être posées. M. Larose est assis. Le juge—Vous êtes M. Elie Larose?

Le blessé.—Oui Votre Honneur. Racontez-nous alors ce qui s'est passé dans cette affaire. Samedi matin, près des usines à pulpe Eddy, je cheminai sur un voyage de bois en compagnie du frère de l'accusé. A un certain endroit je descendis de la voiture, et j'avais à peine parcouru une distance de 20 pieds lorsque j'entendis derrière moi un bruit de pas précipités. Je me détournai à moitié pour voir qui venait, et en même temps je reçus une balle dans l'épaule droite et de la poudre en feu dans le visage.

—Vous avez été tiré pour ainsi dire, sans que vous ne vous doutiez le moindrement du monde de ce qui était pour arriver? —Oui, Votre Honneur. —Quelle heure était-il, alors? —Je ne pourrais dire vers quelle heure.

—Tout ceci se passait dans la cour Eddy? —Oui, dans la cour Eddy. —Vous avez reçu la poudre dans les yeux? c'est elle qui vous a brûlé ainsi? —Oui, votre Honneur. —Le fusil était chargé avec une balle? —Oui, votre Honneur. —Etes-vous convaincu que ce qui est arrivé n'est pas un accident? —Votre Honneur, je ne vois pas que ce soit un accident. Peut-être que je me trompe, mais c'est mon opinion. Après que j'ai été blessé, lorsque le fusil était encore dirigé sur moi, je saisis le canon et je demandai à Wissell s'il était fou ou ivre. Il m'a répondu qu'il était aussi sain d'esprit que moi.

—Le prisonnier est-il votre parent? —Il est mon beau-frère. Le juge. Ceci est une affaire excessivement grave, M. Larose, et sur vos sentiments de chrétien et d'homme d'honneur, vous êtes tenu de faire une déclaration consciencieuse, car il s'agit ici des chaînes pour la vie, sinon de la corde.

Un murmure de terreur parcourut l'assemblée. Ici le blessé produit la balle. Le juge.—A-t-elle été trouvée sur votre personne? —Oui, c'est le Dr Cooke qui en a fait l'extraction. On produisit le fusil, qui a été cassé en deux pendant la lutte. Les deux coups avaient été chargés.

Prisonnier, dit le juge, vous pouvez interroger le demandeur; vous avez droit de lui poser des questions. Wissell ne bougea pas. —M. Larose, savez-vous signer? —Oui, mais je ne puis. —Alors retirez-vous; vous pouvez partir. Barthélemi Thibaudeau fils, est assis.

Le juge.—Que connaissez-vous dans cette malheureuse affaire? Témoin.—Je travaille chez Eddy; samedi matin je passais devant les usines à pulpe avec un baril sur mon dos. Je vis venir Larose en voiture. Deux minutes après, j'avais la tête penchée, vers le sol, lorsque j'entendis une détonation. Alors, je vis Larose qui tenait le canon du fusil tandis que Wissell en tenait la crosse.

Alors, Larose a crié: Venez à moi! je m'y rendis de suite avec M. Carrière, et j'entendis le blessé qui

disait: Es-tu fou Wissell ou si tu es saoul. Larose m'a remis le canon du fusil dans les mains en disant, ne le lui remettez pas; Wissell voulait de nouveau avoir son fusil. Je déboutonnai l'habit de Larose et j'aperçus la blessure, qui me semblait très dangereuse. —Etait-ce dans l'épaule gauche qu'était cette blessure? —Non, dans la droite.

—A votre idée, M. Thibaudeau, la chose est-elle arrivée accidentellement ou intentionnellement? —Je ne vois pas pourquoi, Wissell serait venu dans la cour avec un fusil.

—Ne travaillait-il pas là? —Non, votre honneur, et je ne crois pas qu'il y ait de la chasse autour des usines Eddy. —Il n'avait aucune raison de se trouver là? —Pas que je sache. —C'est bien, retirez-vous. M. Chs. Damour est assis.

—Qu'avez-vous vu de toute cette affaire M. Damour? —Je descendais dans la rue Division lorsque je vis sauter Wissell par-dessus la clôture, un fusil à la main. Plus loin, dans la cour, je vis Wissell courir à toutes jambes dans la direction de la voiture, son fusil toujours à la main. C'est tout ce que j'ai vu et je n'ai rien entendu.

M. Colin Anderson est assis. Hier matin, vers 7 1/2 heures, j'étais en voiture dans la cour Eddy; je précédais d'une centaine de pieds M. Larose. Je déchargeai mon voyage et je retournai vers Larose, le contremaître, pour savoir si je devais continuer à charroyer. Alors je vis Wissell tirer le coup de fusil qui blessa Larose.

Jos. Wissell est assis. —Etes-vous parent du prisonnier? —C'est mon frère. —Que connaissez-vous de cette affaire? —J'étais avec Larose, et j'arrêtai mon cheval pour le faire descendre. Je tournai la tête pour le regarder encore et je vis M. Wissell tirer le coup de fusil.

—Y avait-il eu provocation. —Non monsieur. C'est bien malheureux de venir déposer contre son frère, mais c'est la justice.

Murmure dans l'assemblée. Le prisonnier pleure. On nous a appris tout à l'heure que Larose et Wissell étaient parents.—Y a-t-il jamais eu de difficultés entre eux deux? —Non, monsieur, je n'en ai jamais eu connaissance, jamais il y a eu de gros mots entre les membres de la famille.

—Comment pouvez-vous expliquer un pareil attentat, un pareil crime? —Je ne le sais pas. Le juge s'adressant au prévenu qui pleure. Prisonnier, levez-vous. Ce n'est pas à cette cour de déclarer si vous êtes coupable ou non. Cette affaire est du domaine du grand juré. Je vous demanderai donc une simple question, celle-ci. Etes-vous coupable ou non coupable. Remarquez bien que vous n'êtes pas obligé d'y répondre, mais ce que vous nous direz sera écrit ici.

—Votre Honneur, je ne suis pas coupable. —Alors, cette déclaration sera religieusement entrée dans l'enquête préliminaire. Le grand jury venant d'être déchargé, il vous faudra attendre à Aylmer, jusqu'au prochain terme de la cour criminelle le 10 de juin 1890. Le juge Malhot seul peut vous libérer sous caution.

Ici, le prisonnier verse des larmes et il appelle son frère pour y remettre l'argent qu'il a sur lui afin de le faire parvenir à sa femme. Les balles ont été mises sous enveloppe et avec le fusil et le prisonnier ont été envoyées à Aylmer. Le constable D'Amour avait opéré l'arrestation de Wissell et c'est lui aussi qui l'a reconduit au chef-lieu.

REMERCIEMENTS

A M. le Président et aux membres de l'Union St Joseph de Hull. MESSIEURS, J'offre mes plus sincères remerciements à la société St Joseph pour la diligence apportée au paiement de la somme de \$290, bénéfices accordés à la mort de mon mari.

Votre très obligeé,
DAME VEUVE SERAPHIN CABANA.

UNE VISITE EST SOLLICITEE AUX NOS. 110 ET 112 RUE PRINCIPALE, HULL

Desirant me retirer du commerce au Printemps, je commence

AUJOURD'HUI MEME

A sacrifier tout mon Stock de
**Hardes Faites,
Chapeaux,
Tweeds,
ARTICLES DE TOILETTE POUR
MESSIEURS.**

**Meltons,
Fourrures,
Valises, &c., &c.**

Belles Marchandises Fraiches venant d'arriver
Le tout sera sacrifier sans reserve

AU PRIX COUTANT ET EN BAS
Les Tweeds sont tailles GRATIS.

Une specialite dans les Commandes.

F. X. Martin

EFFETS DE MENAGE.

TOUTES mes marchandises sont marquées au plus bas prix possible. Il n'y a qu'un seul prix. Les acheteurs n'ont donc pas l'ennui de marchander ni de se faire blaguer. Il est défendu à mes commis de bluffer et d'essayer de jouer au plus fin avec les pratiques. J'achète par gros lots, pour argent comptant, directement des premières manufactures. Je n'ai pas de loyer à payer. Je puis donc vendre et je vends à aussi bon marché que n'importe qui, et à meilleur marché que la plupart des marchands. L'immense commerce que je fais est la preuve de la vérité de ce que je dis. Je m'applique surtout à tenir en magasin des articles de première nécessité, de bonne qualité, profitables à ceux qui les achètent. Je n'ai pas de poeles neufs d'opposition faits avec de la vieille fonte ayant perdu la force de résister à l'effet du feu. Mes couteaux et fourchettes ne sont pas de fer, mais d'acier bien trempé. Ma plume est toujours lavée à la vapeur, séchée au four, et n'est pas exposée à fermenter et sentir la charogne. Mes ustensiles de cuisine en cuivre et double ferblanc démontrent par leur durée que la ferblanterie des gipsies est toujours trop cher à n'importe quel prix. Chez moi, il ne manque pas six livres au poids ordinaire des matelas. Mes lits élastiques sont manufacturés avec les meilleurs ressorts et la meilleure broche d'acier. Mes meubles sont presque tous finis dans ma propre boutique de peinture, et chaque acheteur peut y entrer et s'assurer par lui-même que mes finisseurs n'emploient que des vernis de premier choix. J'accepte des vieux poeles en échange de mes neufs.

E. D. D'ORSONNENS, Gt
Nos. 143, 145, 149 et 151 Rue PRINCIPALE, HULL

P. H. Charron et Freres

Annoncent au public de Hull que, dans le courant de cette semaine, ils vont déménager leur magasin dans leur nouvelle bâtisse au coin des rues Charlest et du Pont. Ces messieurs posséderont à l'avenir la plus belle épicerie de la ville par son vaste local et la qualité de marchandises qu'ils vendront.

LA VENTE
LA VENTE
LA VENTE

CHEZ LAROSE & CIE.
CHEZ LAROSE & CIE.
CHEZ LAROSE & CIE.

AU PRIX COUTANT
AU PRIX COUTANT
AU PRIX COUTANT

JUSQU'AU JOUR DE L'AN
JUSQU'AU JOUR DE L'AN
JUSQU'AU JOUR DE L'AN

LAROSE & Cie
NO. 101
Rue Rideau, Ottawa

P. S.—Nous payons le billet de retour en char urbain pour tout achat de \$2.00 et plus.

Le Pouvoir d'eau et le Contrat de l'Échevin Graham

Nous avons écrit pour notre dernier numéro, un article au sujet du comité que le conseil de ville a formé pour s'enquérir de la validité et de la légalité de l'acte fait en Novembre 1888, à propos de la vente des droits de M. le Dr. Graham, sur le pouvoir d'eau du cricque Brigham à la corporation de la cité de Hull. Nous ne l'avons pourtant pas publié, parce que ce comité était à l'œuvre et devait faire son rapport à la prochaine séance.

Il est vraiment regrettable que le comité semble laisser trainer l'affaire en langueur.

Nous voulons croire que le comité a plus à cœur les intérêts de Hull et qu'il ne justifiera pas par sa conduite les soupçons injurieux qui commencent à peser sur lui.

Cette question est d'un grand intérêt et demande une solution prompte et avantageuse pour la ville de Hull.

On nous informe aussi que M. E. B. Eddy, et le gouvernement fédéral prétendent avoir des droits sur ce pouvoir d'eau, de sorte que l'acte de vente ne serait pas alors légalement des plus valides.

Nous attendrons donc à la prochaine réunion du conseil de ville, avant de faire nos commentaires sur ce que doit faire le comité.

MORT TRAGIQUE

d'un citoyen de Lewis a Lewiston, Maine

Il est écrasé par un élévateur

Un télégramme reçu de Lewiston, samedi matin, et transmettant à Lévis la nouvelle que Néré Bégin, fils de M. Néré Bégin, commerçant de Lévis, venait d'être victime d'un triste accident, est venu jeter le deuil dans cette brave famille.

Voici les malheureuses circonstances qui ont amené la fin tragique de M. Néré Bégin, qui, il y a une dizaine d'années environ habitait Lévis et qui travaillait depuis huit mois dans une manufacture de coton de MM. Potter et Cie.

Samedi matin, il partit comme d'habitude pour se rendre à l'atelier où son ouvrage consistait à faire fonctionner un élévateur qui distribue les effets dans les différents étages. L'ascenseur en question est d'un poids énorme et exécute ses trajets verticaux avec une grande rapidité. Le malheureux Bégin était à l'ouvrage depuis environ un quart d'heure, quand, par une cause jusqu'ici inexplicable pour nous, l'ascenseur se brisa et descendit avec une vitesse telle que Bégin n'eut pas le temps de s'enfuir. Les autres

employés, attirés par le bruit, accoururent, mais ne purent que recueillir les restes broyés et sanglants de la victime.

Il est facile de concevoir la douleur et le désespoir de Mme Bégin en apprenant la fatale nouvelle, elle qui une heure auparavant, avait vu partir son mari plein de vie et de santé.

Le défunt M. Néré Bégin qui était bien connu et estimé à Lévis fit partie de l'expédition qui en 1868, se rendit aux frontières pour arrêter l'invasion féniennne. Il passa ensuite aux États-Unis, revint au Canada, demeura quatre ans à Lévis puis retourna aux États-Unis dans le Michigan d'où il partit pour aller travailler à Lewiston. C'est là qu'il est mort samedi dans les circonstances que nous avons rapportées.

Le défunt était âgé de 41 ans et père de six enfants. Il était neveu de Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi. La famille du père du défunt est bien connue et respectée à Lévis. Nous la prions de vouloir bien accepter l'expression de nos plus sincères condoléances, dans le terrible malheur qui la frappe.

M. M. D. Clairoux, No. 61 Rue Brewery, désire remercier ses nombreuses pratiques et le public en général pour le généreux encouragement qu'on a bien voulu lui accorder, depuis le commencement de sa grande vente de fonds de banqueroute de Perrotin. Il est heureux de voir qu'il a été si bien compris. Ceci est une preuve en faveur de l'intelligence du public de Hull; qui sait toujours reconnaître la ou est le véritable Bon Marche, et veut bien comprendre qu'il y a encore du vrai sans "blague."

COURRIER DE HULL

Cheval mort

Un des chevaux du Dr Gaucher est mort étouffé en allant se placer pendant la nuit dans une petite cellule où il entra à force et d'où il ne put sortir.

Mors aux dents

Le cheval de M. Pierre Durocher a pris le mors aux dents, hier, dans la rue Albert. Dans sa course la bête a causé quelques légers dommages à la voiture.

À l'amende

Un des hôteliers de la rue Main a été condamné à \$30 d'amende et les frais pour permettre qu'on joue aux cartes et à l'argent dans sa maison. C'est la deuxième fois qu'il pêche en un an paraît-il.

Vol au Lac Lemay

Dimanche soir, pendant que M. Jos. St-Pierre était avec sa famille à Hull des voleurs que l'on suppose être de Hull, ont enfoncé la maison de M. St-Pierre et enlevé 100 livres de tabac et une quantité de vaisselle; de plus ils ont enfoncé un caveau et enlevé 15 poches de patates. Une des maisons d'été appartenant au gouvernement fédéral a été enfoncée et pillée. La police est sur la trace des voleurs.

Accident

Vendredi après-midi, chez M. Alexandre Simard dans la rue Britannia, pendant que la mère était montée en haut pour quelques instants, sa petite fille âgée de 15 mois seulement saisit la boîte de lessive concentrée sur le plancher et en avala la moitié du contenu. Les cris de l'enfant attirèrent la mère et la voisine. La dose était trop forte et c'est ce qui a sauvé le jeune bébé de la mort, cependant il a la langue et le palais horriblement brûlés. Le Dr. Gaucher a donné les soins nécessaires et l'enfant ne mourra pas.

Les élections

Sur la résolution de M. Geo. Millen de ne pas se laisser porter échevin au quartier No 1 en opposition à M. Graham, une foule de citoyens s'est rendue avec une longue requête, chez M. Joshua Wright pour le prier d'accepter l'honneur qu'on voulait bien lui conférer, de remplir la charge refusée par M. Millen à cause de ses trop grandes occupations. M. Wright a accepté de se laisser mettre en nomination et il croit que M. Graham ne fera aucune opposition. La liste des signa-

taires de la requête de M. Wright grossit chaque jour.

Casques pour 25, 35, 50 et 65 cts en montant.
Casques en Monton de Perse au prix coutant. En voulez-vous? Allez chez M. D. CLAIROUX, 61 RUE BREWERY, HULL.

Les Courses

Cet hiver, il y aura des courses au trot sur le lac Leamay, au grand amusement des amateurs de turf. Hull possède un club des mieux organisés dont M. Landry est président et M. Gaitard secrétaire. L'hiver dernier, on s'en rappelle, les enjeux et les bourses ont été nombreux et élevés, ce qui ordinairement fait la joie des sports.

De ce temps-ci, on ne parle que de *Surprise*, de *Black Hawk* de *Tom* etc.; les voitures de courses sont mises en bonne ordre et les trotteurs seront soigneusement conservés d'ici au grands jours de gala. Gare à vous mes amis, quand viendra le temps des courses; si vous ne marchez pas à reculons en vous rendant au lac Leamay, vous vous ferez sûrement passer sur le corps par ces trotteurs, qui teus cette journée là, iront en dedans de deux.

On prépare la piste d'un demi mille sur le lac, cette semaine: la clôture aura 122 pieds de hauteur.

Incendie

La compagnie E. B. Eddy possède une petite bâtisse en pierre, au côté de ses manufactures de seaux en papier. On y fait bouillir, à 800 degrés, dans un grand réservoir en fer contenant 60 gallons, une mixture d'huile et de poix qui sert à la confection de ces seaux. La bâtisse est isolée et à l'épreuve du feu. Hier après-midi, pendant que l'huile était en ébullition, qu'elle commençait à se répandre par terre et que le gardien était absent, quelques gouttes de poix vinrent en contact avec le feu et instantanément, une épaisse fumée infecte, noire, fut lancée dans l'air, au milieu des tourbillons de flamme. Le feu ravageait depuis quelques temps à l'intérieur et personne ne s'en apercevait, quand des gens qui stationnaient en face de chez M. Couture donnèrent l'alarme. Ce fut un émoi général et tout le monde accourut. L'eau manquaît chez Eddy presque complètement et on commençait à entretenir des craintes pour les usines avoisinantes. Nos pompiers arrivèrent, mais on eut pas besoin de leurs services. M. Goudie avait déjà saisi un des boyaux qui coulait à la peine et s'était lancé dans le feu. M. lui en prit en premier lieu car l'eau froide produisit une espèce d'explosion qui valut au hardi pompier une double culbute sur le pavé et une grilla de sur la tête et les oreilles. Peu importe, il avait fait le plus fort de l'ouvrage et le reste ne fut rien. Les pertes sont: 60 gallons d'huile, une porte, une fenêtre et à peu près 60 gallons d'eau, en tout, à peu près \$30.

Tweeds à 30 cts; Tweeds à 45 cts Tweeds à 60 cts en montant.
Étoffes à Robes depuis 5 cts en montant. Indiennes, depuis 5 cts en montant. Et tout le reste en proportion. Hâtez-vous d'aller faire votre choix au No. 61, rue Brewery, chez M. D. Clairoux.

À bientôt le plaisir

Les dernières nouvelles du club des propriétaires de chevaux trotteurs, nous apprennent ce qui suit: L'assemblée annuelle a eu lieu hier soir; M. Ed. Landry a été nommé président, M. Domina Dupuis, secrétaire et M. Frs. Blondin, trésorier. Le club est dans un état très prospère; le bois a été acheté par lui et l'entourage du rond sur le lac Lemay est déjà commencé, de sorte que, samedi, tout sera prêt pour lundi et mardi, jours de courses. La piste a été mesurée par M. P. T. C. Dumais, qui a rendu gratuitement ce service aux amateurs. Le club a choisi cet endroit, parce que la glace sur la rivière Ottawa est dans une mauvaise condition. Toutes les personnes qui auront des chevaux à entrer sur le rond pour l'exercice, devra avoir payé \$4. le prix d'un billet pour la saison. Tout ceux qui ont des chevaux à faire trotter dans les courses cet hiver, auront à se rendre samedi soir au grand Vatel, rue Langévin, où aura lieu

CHEAPSIDE

GRAND ENTREPOT DE
Modes,
Manteaux
et articles de Toilettes
DUPUIS & NOLIN

une assemblée, pour recevoir les entrées et pour décider la valeur des prix. Les membres du club d'Ottawa sont respectueusement invités s'unir au club de Hull dans leurs efforts pour entretenir une piste ensemble sur le lac Leamy cet hiver. Ainsi donc lundi et mardi, courses pour les classes de \$2.40 et de 3 minutes. Les prix seront distribués sur les lieux.

On demande

Un homme de Cour, capable et bien recommandé. S'adresser à
Dr. L. DUHAMEL, Rue Principale.

Concours de Tir annuel

Le troisième concours de tir annuel aura lieu LUNDI, le 23 Décembre prochain, chez M. T. Driscoll, hôtelier, chemin de la Gatineau. Grands avantages de gagner des dindes à bon marché.

T. DRISCOLL, Hôtelier.

Chemin de la Gatineau.

ÉPICERIE NOUVELLE

M. Thos. Boulit, vient d'ouvrir une épicerie au coin des rues Inkerman et Albert. Le public de Hull sera certain d'y trouver une pleine et entière satisfaction tandis que les prix seront moins élevés qu'ailleurs. Il ne faut pas oublier aussi, que M. Boulit, tient le plus

Gros Commerce de Grain et Foin dans Hull. Il a toujours en entropôt de grandes quantités d'avoine, blé, maïs, orge, sarazin, foin etc. Les patates y sont à meilleur marché que chez les autres marchands vu la grosse cargaison qu'il a fait venir des paroisses d'en bas. M. Boulit invite les personnes qui veulent économiser à lui rendre une visite. Les effets sont livrés gratis à domicile.

T. BOULT,

Coin des rues Inkerman et Albert, Hull.

AVIS

La Compagnie du Chemin de Fer
Pontiac and Pacific Junction

AVIS est par le présent donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie du chemin de fer ci-haut mentionné, aura lieu au bureau de la Compagnie No. 162, rue St-Jacques, dans la cité de Montréal, à trois heures de l'après midi.

Mercredi, 8 Janvier, 1890 pour l'élection des officiers pour l'année courante et pour la transaction des affaires générales de la Compagnie.

H. LASSEY MALTBY,

Secrétaire-Trésorier.

AVIS

La Compagnie du Chemin de Fer
Pontiac & Pacific Junction

Donne par le présent avis, qu'elle fera application à la prochaine session du Parlement du Canada pour les fins suivantes, savoir:

(1)—L'extension de temps pour jeter un pont sur la rivière Ottawa, et pour le complètement du dit chemin de fer jusqu'à Pembroke.

(2)—L'amendement de l'acte de la dite compagnie, relatif à l'issu des débetures par la dite compagnie et en sus la déclaration et la définition des pouvoirs de la compagnie en ce qui concerne ces débetures, aussi, la division par diverses sections de la ligne, du pouvoir d'émission des débetures, et la réduction du montant des émissions sorties sur aucune partie de la ligne et de plus l'obtention de l'autorisation d'émettre une issue spéciale de débetures sur le pont et les approches du pont sur la rivière Ottawa près de la cité d'Ottawa.

Et de plus, la mise en état de la compagnie de construire son pont sur la rivière Ottawa, entre Hull et Ottawa, afin de le rendre utile, pour le trafic ordinaire et pour d'autres fins.

H. LASSEY MALTBY,

Secrétaire-Trésorier.

Hull, 12 Déc., 1889.

M. T. St Jean de la rue Albert a acheté pour \$10,000 de chaussures qu'il va essayer de vendre autant que possible d'ici aux fêtes. Les prix sont très bas.

MAISON FONDÉE en 1880

EDOUARD PETIT, Horloger.

NO. 70, RUE PRINCIPALE, HULL

NOEL et
Jour de l'An

Par les Fêtes de Noël et Jour de l'An, aura lieu dans mon magasin une vente à grand rabais et pour argent comptant, vente qui durera jusqu'au 15 Janvier prochain.

Mes Montres, Bijoux et Pendules sont dans les derniers goûts et de s. meilleures qualités.



Remerciements

Je remercie mes nombreux clients et le public en général de la confiance qu'ils m'ont accordé jusqu'à ce jour, confiance que je saurai continuer de mériter, et leur présente mes meilleurs compliments tout en leur souhaitant une bonne et heureuse année.

15 pour Cent d'Escompte Jusqu'au 15 Janvier 1890

J. L. ORME & FILS,

Seuls Agents pour les

Meilleurs Pianos et Orgues
CANADIENS ET AMERICAINS.

"KNABE," New-York.

"FISCHER," "

"MASON & RISCH," Toronto.

"DOMINION," Bowmanville, Ont.

Chaque Instrument est GARANTI POUR CINQ ANS.

Nos prix sont très bas et nos termes sont des plus libéraux.

Venez et voyez notre magnifique assortiment.

113 & 115 RUE SPARKS,
OTTAWA.

201089

Les. MARION

ET CIE.,

MARCHANDS

TAILLEURS

COIN DES RUES

CHURCH & MAIN,

GRAND SACRIFICE

DANS LES

Fourrures

REDUCTIONS IMMENSES

Soyez convaincus que si vous venez me voir, vous trouverez des Casques de goût et à meilleur marché qu'ailleurs.

Un assortiment complet de Gants, nouveau genre et Cravates les plus nouvelles.

Si vous avez besoin d'un bon PARDESSUS fait dans les derniers goûts, hâtez-vous de venir me voir.

MESSIEURS—Les avantages incontestables que je vous offre aujourd'hui ne manqueront pas de produire d'heureux résultats pour la population de la cité de Hull. Tous ceux qui m'ont honoré de leur patronage jusqu'à présent ont été très satisfaits; j'espère qu'ils ne m'oublieront pas et s'empresseront à venir encourager celui qui vous a toujours si bien servis. Les Tweeds achetés à mon magasin sont TAILLÉS GRATIS.

N'oubliez par la place,

Louis MARION et Cie
Bloc Faulkner, coin des rues Church & Main

LA VENGEANCE D'UN FILS

PREMIERE PARTIE

IV

OU LE LECTEUR VA FAIRE PLUS AMPLE CONNAISSANCE AVEC M. BIBI, DIT "VORATOR"

Suite

Ce fut à lui que Roquebert s'adressa. —Ne pourriez-vous dire à M. Bibi, surnommé Vorator que je désire lui parler? Clopinet salua gravement; de même, il s'en alla frapper sur l'épaule de son illustre ami. Dérangé dans le plus chaud moment de sa péroraison, Vorator eut d'abord un geste de vieil déploré, mais ayant levé les yeux, reconnaissant Roquebert: —Le monsieur au cinq francs! s'écria-t-il en changeant soudain de physionomie et d'allures, — l'homme généreux! Et c'est moi qu'il demande, j'abandonne la partie je renonce à mon droit. Puis accourant vers l'inconnu: —Me voici milord... et tout à votre service monsieur! —Je suis Français mon jeune ami, —fit en souriant Roquebert. —Eh ben!... j'aime mieux ça pour vous d'abord, et puis pour la France. De quoi s'agit-il, monseigneur? —Appelle-moi tout simplement monsieur Jacques? —Monsieur Jacques... soit. Parlez donc monsieur Jacques? —Pourrais-tu m'indiquer la demeure d'un certain Joseph Quentin, ou mieux encore me conduire vers lui... est-il vrai que tu le connais? —Si je le connais? mais c'est mon propre parrain. —En ce cas allons. —Ah!... voilà... c'est qu'il doit être absent pour le quart d'heure... aujourd'hui jour de gobe. —De gobe? —Ou, si vous préférez de réunion... la réunion gobante et chantante des Sans-Soucis... une société dont parrain Joseph est le président fondateur. —Qu'est-ce que c'est que cette société? —Ca demanderait pas mal d'explications pour répondre mais si vous désirez que je vous y mène, comme la route est longue... —Il nous faut une voiture alors... appelle ce cabriolet qui passe. —Ce cabriolet... Eh!... tiens... c'est justement celui du vicomte... un des Sans-Soucis... Gageons qu'il s'en allait rejoindre les autres!... Comme ça se trouve... ohé... vicomte... ohé!... Le cocher s'arrêtant, avança la tête. C'était un jeune homme encore, et qui sous son modeste costume d'une irréprochable

propreté, conservait comme un vague reflet de distinction, d'aristocratie naïve. De là sans doute le surnom dont venait de le saluer Vorator. Après quelques mots échangés entre eux, celui-ci revint vers Roquebert qui de son côté s'était déjà rapproché. —Je ne me trompais pas, —expliqua Bibi, —il y va... et c'est convenu il nous emmène avec lui. Montez donc monsieur Jacques! Puis, se retournant vers Narcisse qui, d'une allure nonchalante, s'était avancé jusque-là: —Par exemple il n'y aura pas de place pour toi, messire Clopinet. —Inutile, —répliqua, non sans quelques fatuité celui-ci, tu sais bien que je ne suis pas libre aujourd'hui, mon cher... voici l'heure de ma répétition. Et saluant avec grâce, il s'éloigna majestueusement. —Sa répétition!... murmura narquoisement Vorator qui riait sous cape, —fait-il donc sa girafe parce qu'il est figurant au Cirque... et encore qu'on le met toujours dans les Autrichiens... ce qui le vexa comme un poulet d'Inde!... En ce moment, Bibi n'était que sur le marchepied. —Monte donc, méchant gamin; —fit le vicomte, en le menaçant d'un geste amical, —est-ce qu'Oreste devrait jamais se moquer de pylade! Roquebert lui faisait place en même temps lui faisait place à son côté. —Merci de l'honneur! —refusa-t-il en s'essayant à sa guise sur le tablier du cabriolet qui de cette façon, resta tout grand ouvert. —Vous serez mieux comme ça monsieur Jacques... et moi aussi pour parler surtout... une vraie tribune d'orateur! Puis entrant de suite en matière: —Nous disons donc qu'il nous faut des renseignements sur la tribu des Sans-Soucis en général et particulièrement sur M. Joseph Quentin, comme qui dirait son grand chef. On peut n'est-ce pas vicomte? —Faut d'abord vous dire, —avait-il débuté; —que mon parrain Joseph est la crème des bons enfants. De plus un musicien fini. Paraîtrait même que dans sa jeunesse, il a donné des concerts et composé des grands opéras... rien que ça! Seulement, ses opéras on ne les jouait guère, et quant à ses concerts, il n'y récoltait que de simple lauriers, comme dirait Narcisse. Au total donc: la panne!... et avec la panne, toutes sortes d'espérances trompées, d'illusions perdues et de gros chagrins qu'il fallait cacher sous un sous un sourire, ni plus ni moins que sa misère sous un habit noir! Vint enfin le jour où Joseph Quentin, à bout de patience et de souffle, se dit: "Assez de cette lutte-là... je n'en veux plus... C'est assez!" L'adverbe trouva de l'héco chez un de ses amis, un peintre celui-là... mon propre oncle Raphaël. Il avait en le prix de Rome cependant, mais faute de trouver les acquéreurs pour ses tableaux, il mourait de faim... peut-être à côté d'un chef d'œuvre. Ah!... si c'eût été des croûtes, je ne dis pas... les croûtes ça se vend et ça se mange! —Bravo, Vorator! —aplaudit le vicomte, — allons,

chaud chaud... mon garçon pendant que te voilà en si bon train! L'éloquent gamin ne se fit pas prier il poursuivit: —Voilà donc nos deux artistes qui se regardent dans le blanc des yeux et qui se disent: "Pourquoi sommes-nous si malheureux?... Parce qu'on nous a fourré dans les boussoles des idées de fortune et de gloire, parce que nous sommes imbus de toutes sortes d'ambitions, parce que nous nous acharnons à vouloir que le destin nous donne ce qu'en définitive il ne voudra peut-être jamais nous donner! Et puis l'esprit s'aigrit, l'estomac s'en va, les cheveux blancs arrivent avant l'âge. Des folies que tout ça! Des attrapes niauds... des bêtises! L'homme heureux, c'est celui qui n'a que très peu besoin très peu de désir, et de la vanité pas du tout... c'est celui qui ne se foule jamais la rate pour parvenir à quoi que ce soit, celui qui sait vivre dans son petit coin, content de son petit fricot, guilleret de sa petite piquette, et qui répondrait, carrément: des navets! même à l'offre d'un empire! Et bien donc! —soyons cette homme là... Ça vaudra peut-être même mieux que d'être des grands hommes. Toi Joseph Quentin, brûle tes partitions, ne joue plus maestro... sois le chef d'orchestre d'une guinguette et, dans tes moments donne des leçons de violon à tant le cachet!... Toi Raphaël, mon mignon, détruits tes tableaux, jette au feu tes châsis, lessive tes toiles et fais-t'en des mouchoirs de poche. Après quoi devient peintre d'enseignes, et décore la frimousse aux marchands de vin à savoir: la bouteille de bière qui mousse le quisson d'écrévisses qui danse la carpe avec l'anguille en sautoir, le pâté avec la tête de canard qui passe, et coatera pantoufle. C'était guère la peine d'avoir le prix de Rome pour en arriver là... mais enfin va comme je te pousse... au p'tit bonheur! Voilà donc ce que s'entredirent les deux découragés, et ça résolument. Aussitôt arrêté, aussitôt fait. Ni, ni, c'est fini! Une dure épreuve pourtant. Joseph en ressortit franc de regrets et gai comme un pinson. Mais pas son pauvre oncle Raphaël... il lui en resta comme qui dirait un cri dans la cologuinte... Tonqué quoi!... Tonqué à perpétuité depuis ce jour-là, le bonhomme! —Mais observa Roquebert je ne vois pas venir les Sans-Soucis! —Il me semble cependant qu'en voici déjà deux, —reprit Vorator: — les autres vont venir d'eux-mêmes... un peu de patience! Ce furent d'abord des amis qui se trouvaient à peu près dans la même position; poètes incompris, écrivains sans éditeurs, avocats sans causes, médecins sans malades, inventeurs et savants dédaignés, négociants en passe de faillite, etc., etc., un tas de tire-le-diable-par-la-queue, un ramassis de pas-de-chance! Tous y adoptèrent le système des deux premiers, tous y renoncèrent à leur beaux rêves et redescendant de plus ou moins d'échelons, s'arrangèrent une nouvelle vie sous cette commune devise: pas de soucis! De là le nom de la tribu. (A continuer)

PROFESSIONNELS

Dr. Jos. Geo. Aubry, (Gradué de l'Université Victoria) Bureau et Résidence: Coin des Rues Church et Wright vis-à-vis le couvent St Antoine. Spécialité: Maladies des femmes et des enfants. Consultation gratuite, à toute heure du jour et la nuit.

McDougal & Grondin AVOCATS Aylmer, - - P Q

N. TETREAU, Notaire. No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL

P. T. DESJARDINS, Notaire No 139 RUE PRINCIPALE, HULL

G. J. Labelle Huissier, C. S. 141 rue Principale Hull, P. Q. Boîte 116 Bureau de Poste.

J. E. BEAUSSET, Avocat ONTARIO et QUEBEC Hull, 156 Rue Main, Ottawa, 25 Sparks

C. B. MAJOR, Avocat No. 141, Rue Principale, Hull, P. Q.

A. Richard Thos. Black RICHARD & BLACK, ENTREPRENEURS. 31 Rue Pitt ou à Wrightville, chemin Gatineau, Hull, P. Q.

Elegantes Chambres Dentales à Hull Dr. B. S. Stackhouse CHIRURGIEN DENDISTE Bloc Goyette Rue Principale, vis-à-vis le bureau de Poste. Dents remplacées d'après un système tout-à-fait nouveau, 15 minutes après l'extraction des dents naturelles. Pas de douleurs. Gaz, chloroforme ou éther administrés.

Magasin du bon Marche NO. 100 RUE PRINCIPALE HULL Ancien Magasin de E. J. Faulkner MARCHANDISES SECHES et NOUVEAUTES Pour les Dames. TWEEDS, CHAPEAUX et ARTICLES DE FANTAISIES POUR MESSIEURS Habillements faits sur commande. Hardes faites, Etc., Etc. A bon Marche. Un seul prix. Argent comptant

G. LAFOND, No. 100 Rue Principale, Hull, vis-à-vis l'église Anglaise.

S. St. JEAN FERBLANTIFR-PLOMBEUR No. 257, Rue Principale, Hull Ouvrage de commande une spécialité. Réparations de toutes sortes exécutées avec soin et promptitude. PRIX MODÉRÉS.

BUVEZ LA BIERE O'KEEFE M. M. J. Faulkner désire annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il a cessé d'être l'agent pour la vente de la bière Molson et qu'il fera le commerce de la célèbre bière O'Keefe seulement. DEPOT GENERAL Coin des rues Dalhousie et Church Ottawa. E. J. Faulkner

Magasins et Logements Dans le block Monck (ancien block Poulin) rue Principale. S'adresser à N. Pagé No 154, rue Principale.

Perdu Mercredi dernier, entre chez M. Morin, et M. Hortie sur le chemin du roi, un petit paquet contenant une veste non encore faite a été perdu. Prière de la remettre chez M. Jacques Morin, chemin du roi.

TROUVEE Hier, sur la rue Principale, une grosse clef de serrure. S'adresser au bureau du Spectateur, à N. Pagé

Encouragez une Industrie Locale

M. J. H. Bélanger, bloc Poulin, l'inventeur du célèbre lit à ressort "Sanspareil," manufacture à Hull même ses matelas. Je ne vous vend pas 2 lits pour un; je ne vous vend pas un voyage de bois de chauffage ni un tric-trac, je vous vend un "Sanspareil." Essayez-le avant de l'acheter. 150 sont en usage à Hull et à Ottawa. Toutes grandeurs. Prix connus. J. H. Belanger.

A VENDRE Un coffre-fort (safe), à bon marché. S'adresser à N. Pagé, No. 154 rue Principale.

Teinturerie et Buanderie à Hull

M. R. Gagnon, teinturier, établi à Ottawa depuis plusieurs années a ouvert au No 140 rue Principale bloc Dorion chez M. J. Lambert, tailleur une agence de teinturerie et une buanderie. Réparage des plumes d'autruche nettoyage de hardes, lavage. Les ordres sont livrés à domicile. Une visite est sollicitée.

R. GAGNON No 140, rue Principale Hull



BUREAU DE POSTE DE HULL

ARRIVEE ET DEPART DES MALLS

Table with columns: MALLS, ARRIVEE, A.M., P.M. Rows: Ottawa, C. P. R., Gatineau, Ottawa.

DEPART

Table with columns: MALLS, DEPART, A.M., P.M. Rows: Pour Montréal et tous les points de l'Est par le C. P. R., Pour le haut de la Gatineau, Pour Ottawa, Pour Aylmer.

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la Poste 15 minutes avant la clôture des malle précédentes. Heure du bureau: de 8 a.m., à 8 p.m. Mandats sur la Poste et la Banque d'Epargne, de 9 a.m., à 4 p.m. J. H. KERR, Bureau de Poste Hull } Maître de Poste Mai 1889

Bureau de Poste d'Aylmer

ARRIVEE et DEPART des MALLS

Table with columns: ARRIVEES, A.M., P.M. Rows: D'Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés, De Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol, Portage du Fort, les dimanches exceptés.

FERMETURE

Table with columns: A.M., P.M. Rows: Pour Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés, Pour Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol et Portage du Fort, tous les jours, dimanche excepté.

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des malle précédentes. Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 p. m. Mandats sur la poste et la Banque d'Epargne de 9 a. m. à 4 p. m. J. R. WOODS, Bureau de de Poste } Maître de Poste. Aylmer Mai 1889.

PHARMACIE de HULL

84 Rue Principale 84 COOKE ET HELMER, Prop. Toujours en main un vaste assortiment de BROSSES, PEIGNES, EPONGES, OBJETS de TOILETTES ETC! ETC!! ETC!!! Prescriptions préparées par des pharmaciens compétents. Agences de la TELEPHONE et de la CANADIAN EXPRESS Co. S. P. Cooke. R. A. Helmer.

ARPIN & Freres

Manufacturiers de Chaussures en Gros Lanoraie, P. Q. Le patronage des marchands du district d'Ottawa est respectueusement sollicité. Les ordres expédiés par la malle reçoivent notre prompt attention. J. E. ARPIN, Z. ARPIN, J. N. ARPIN, 11-15, 89-1a

JOHN ELIE

Commerçant de GRAINS, FOIN, AVOINE &c En gros et en détail. On achète et vend en gros et en détail. No. 166, rue Principale Hull, (Bloc Monck) J. B. Reriau, Gerant,

VIN DE QUININE Campbell

Le meilleur remède en existence. Le tonique le plus fortifiant. Méfiez-vous des contrefaçons. Pour être certain d'avoir le vrai remède, allez au Médical Hall. No. 84 Rue Principale, Hull, P. Q

Cooke & Helmer

PHARMACIENS

Joseph Cote

CHAPELIER No. 114, Rue Rideau, OTTAWA



F. F. DESJARDINS & FILS ENTREPRENEURS DE

Pompes Funebres

Possède le plus beau stock de CERUEILS, d'espèces les plus variées ainsi que des CORBILLARDS dont les pareils ne se trouvent ni dans la Capitale ou dans Hull. Les PRIX sont très réduits et à la portée de tous les gens. M. Desjardins sera à la disposition du public à toute heure de la nuit et du jour. Coin des rues Alma et Victoria. En face de l'Eglise et de l'Hotel de Ville

D. C. SIMON,

Percepteur du Revenu Auditeur, Comptable, Agent General d'Assurances Sur la Vie, contre le Feu et les Accidents, Pour plusieurs compagnies de première classe, et Agent pour la Caisse d'Epargne et de Credit, de Paris.

M. Simon est maintenant prêt à assurer toutes espèces de propriétés et effets à des prix raisonnables, en donnant comme par le passé, satisfaction à tous. Il sera heureux, aussi, de donner les explications nécessaires à ceux qui voudraient se prévaloir des avantages qu'offrent la "Caisse générale d'Epargne et de crédit de Paris."